

Initiatives ministérielles

Il est vraiment dur pour mes électeurs dont les prestations ne connaîtront aucune hausse cette année et qui luttent pour obtenir le genre de services dont ils ont désespérément besoin, d'apprendre que le ministre du Revenu national a dépensé 10 000 \$ pour aller prendre la parole devant les membres du Club Rotary à Hamilton.

Il est bon qu'il aille leur adresser la parole. Il est bon de fournir au ministre les moyens de transport nécessaires pour retourner en Saskatchewan au coût de 35 000 \$. Nous n'arrivons pas à comprendre comment on peut dépenser de pareils montants et parler d'austérité pour tout le monde.

Si nous vous voyions voyager en train, nous trouverions cela formidable, mais nous vous dirions que vous ne devriez probablement pas prendre le train tout le temps parce que vous êtes fatigués. Si nous vous fournissons les moyens de voyager à bord des avions des lignes commerciales, nous dirions probablement que c'est parfaitement correct, que nous comprenons que vous travaillez dur, que vous êtes fatigués et avez besoin de souffler, et que voyager est un aspect difficile de la vie politique.

Mais les gens ne peuvent absolument pas comprendre comment on peut dépenser gaiement de l'argent comme ça et leur prêcher l'austérité en même temps. Cela arrive tous les jours dans ma circonscription. Il y a toujours quelqu'un qui découvre un nouveau cas de dépense des fonds publics par un gouvernement qui est toujours prompt à nous dire qu'il doit faire preuve d'austérité dans les services qu'il offre.

Voilà ce qui ne tourne pas rond dans le pays. Voilà à quoi ces amendements tentent de remédier. Le débat a été pour le moins intéressant.

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, je voudrais faire quelques observations au sujet de ce projet de loi. Ces dernières années, mon mari, qui souffrait d'un cancer, a été hospitalisé à maintes reprises. Je ne saurais donc trop insister sur l'importance et la valeur que peut avoir notre système de soins de santé, en dépit du fait que le gouvernement actuel, tout comme le gouvernement libéral précédent d'ailleurs, a constamment cherché à réduire la part du gouvernement fédéral dans le financement des programmes, ce qui a amené les provinces à effectuer des compressions et à adopter des mesures telles que l'établissement des frais modérateurs et autres, qui sont contraires à l'esprit de la Loi canadienne sur la santé.

D'après mon expérience personnelle, il est bon, dans les moments difficiles, de pouvoir compter sur un système de soins de santé adéquat, d'être exempté des tracas-

series administratives et de ne pas avoir à s'inquiéter du paiement des factures et des suppressions de services absolument essentiels.

Par ailleurs, pour l'avoir vu de mes propres yeux, je trouve déplorable qu'en Colombie-Britannique—et je suis sûre qu'il en est de même un peu partout au Canada—, il y ait des chambres vides pour la simple raison que les hôpitaux n'ont plus les fonds nécessaires pour utiliser leurs installations au maximum. Il y a des infirmiers et des infirmières ainsi que d'autres préposés extraordinaires qui continuent de dispenser des soins et des services hautement professionnels. Et je les en félicite.

Toutefois, ces gens-là sont surchargés de travail, cela ne fait aucun doute. Il n'y a pas assez d'employés. Dans les provinces, on a réduit le nombre des auxiliaires, ce qui a diminué grandement la qualité des services.

Comme le disait ma collègue de New Westminster, il y a de longues listes d'attente pour ceux qui ont besoin d'une opération ou de soins spécialisés. En Colombie-Britannique, nous attendons avec impatience les résultats des travaux de la nouvelle commission nommée par le gouvernement précédent. Il est intéressant d'apprendre qu'elle a récemment publié un rapport préconisant d'excellentes réformes dans les services de soins de santé. Le rapport recommandait qu'on accorde plus d'importance aux services communautaires et à la prévention. Il favorisait les soins à domicile, afin de diminuer la demande des soins hospitaliers souvent moins personnalisés et certainement plus chers.

Plusieurs réformes sont nécessaires, mais il faut pouvoir compter sur des fonds pour maintenir des services, remplacer ceux qui ont été supprimés et envisager de nouveaux services communautaires.

Que fait ce gouvernement? Il est indéniable que le gouvernement—qui a sabré à quatre reprises le financement des soins médicaux, si je me souviens bien—a réduit de plus de 42 milliards de dollars le financement des services de soins de santé du Canada. Ce chiffre englobe les compressions proposées dans ce projet de loi. Le financement des services de soins de santé du Canada sera amputé de 42 milliards de dollars.

Je me demande quel genre de répercussions cela aura sur votre famille et sur la mienne ainsi que sur tous les Canadiens. Les conséquences seront désastreuses. Je remarque, dans certains documents que j'ai ici, que nous avons demandé l'avis du ministre actuel de la Santé. Je cite une remarque qu'il a faite le 28 mai 1991, quand on l'a interrogé au sujet du régime d'assurance-maladie et des frais modérateurs. On parlait alors de la proposition du gouvernement du Québec d'imposer un ticket modé-